

Le vécu subjectif du chômage et l'organisation du travail

Docteur Christophe DEJOURS

I. Présentation.

Je voudrais présenter ce que la psychopathologie du travail permet d'apporter à l'analyse du vécu subjectif des chômeurs. Je ne parlerai ici que d'une seule catégorie de chômeurs, ceux qui présentent deux caractéristiques :

- Être chômeur à la suite d'un licenciement.
- Avoir été auparavant un travailleur peu ou pas qualifié.

Pourquoi ce sujet aussi délimité ? Je dirais qu'il n'y a aucun mystère à voir un artisan, un médecin hospitalier, un clerc d'avocat licencié, ou un pianiste sans piano, accuser durement la perte du travail et présenter une phase dépressive. Occasion privilégiée de plaisir, élément choisi pour ses vertus équilibrantes, le travail perdu emporte avec lui les moyens de concrétiser les aspirations et le soutènement des rêveries d'évolution personnelle vers un idéal de Soi. L'échec des sublimations, le coup porté à l'idéal du Moi suffisent à orienter l'interprétation psychanalytique vers la psychopathologie d'une dépression qui n'a rien de bien mystérieux pour un psychiatre.

En revanche, beaucoup plus inattendue apparaît la réaction des chômeurs licenciés d'un emploi déqualifié. Car le chômage dans ce cas devrait s'avérer d'abord comme libération vis-à-vis de contraintes fortement psychopathogènes. Et, effectivement, on observe parfois une amélioration de l'état physique et mental après un licenciement (1). Mais parfois seulement, et concernant les déqualifiés, je dirais rarement. Dans les cas que j'ai observés, l'itération de l'état mental et somatique occupe nettement le premier plan du tableau.

Je voudrais proposer, de cette réaction psychique, une lecture qui parte de l'analyse préalable du rapport de violence qui oppose l'homme à l'organisation du travail. Je pense que l'aggravation de l'état de santé du salarié déqualifié licencié s'éclaire mieux par le travail que par le non-travail. Ainsi, la psychopathologie du chômage ne formerait-elle pas, comme certains l'affirment, un domaine séparé, exigeant des outils d'analyse spécifiques, mais serait partie intégrante de la psychopathologie du travail.

II. Introduction.

Les observations cliniques concernant les travailleurs non qualifiés, licenciés, font surgir quelques contradictions frappantes

- Certains licenciés accueillent le chômage comme une libération, tandis que la plupart des autres montrent une altération significative de leur état de santé, et cela même si leur situation matérielle n'est pas immédiatement menacée.

- D'autre part, la "maladie du chômage" se traduit souvent par une majoration de la pathologie somatique, et non de la seule pathologie psychiatrique, ce qui n'est pas sans poser des questions sur le mécanisme de ces somatisations. (A noter que somatisation est ici pris dans son sens propre, c'est-à-dire comme apparition d'une maladie physique nouvelle, ou comme aggravation d'une maladie chronique préexistante stabilisée.)

- Le discours des travailleurs licenciés fait apparaître des choses non moins paradoxales : nombreux sont ceux qui vantent, a posteriori, une entreprise, une organisation du travail, une tâche désespérément vide de sens (2), c'est-à-dire un ensemble de contraintes parfois monstrueuses, réalisant une sorte de laminage pour l'activité psychique, dont les effets étaient pourtant déplorables pour leur santé physique et mentale (3).

Devant ce discours, trois explications sont possibles :

- Ou bien les ouvriers en question sont des menteurs hypocrites et de mauvaise foi, qui finalement se plaignent de leur travail alors qu'il n'y a pas lieu de le faire.

- Ou bien les ouvriers sont des imbéciles, inconscients de leur incohérence et de leurs contradictions, qui accusent l'organisation du travail tant qu'ils travaillent, pour la regretter aussitôt qu'ils en sont libérés. Défaut qui caractérise plutôt, à mon

avis, certains scientifiques et spécialistes qui n'hésitent pas à affirmer sans condition la valeur positive du travail pour la santé, alors que ses effets pathogènes sont criants, notamment en ce qui concerne le travail déqualifié.

- Ou bien, d'une part la souffrance résultant de l'organisation du travail existe; d'autre part, l'arrêt de travail représente effectivement une libération. Mais!, un troisième mouvement psychique, une autre crise, plus grave encore, émerge du licenciement, éclipsant la souffrance première, annulant les bénéfices de la libération, et créant une pathologie nouvelle qui reste à élucider.

L'explication la plus séduisante à ce phénomène s'énoncerait de la façon suivante : au danger du travail déqualifié pour la santé se substitue un danger plus menaçant encore : celui de la misère, de la pauvreté, de l'indigence et de la menace vitale. Cette explication serait acceptable si l'on observait des réactions d'anxiété ou de colère chez les licenciés. Mais elle devient insuffisante pour rendre compte de ce phénomène extrêmement insolite que constitue la honte comme réponse psychique au chômage. Car tout le monde s'accordera pour admettre qu'à cette honte, il n'y a aucune raison objective.

Certains auteurs parlent, pour interpréter la honte des ouvriers licenciés, d'un processus "d'intériorisation" de l'idéologie dominante de la valeur du travail (4). Cette notion est tout à fait pertinente au niveau de l'analyse sociologique. Mais elle reste opaque pour le psychiatre, quant à son mécanisme psycho-dynamique.

Ce mécanisme demande à être éclairci. Chemin faisant, j'essaierai de montrer qu'au-delà de son contenu bizarre, cette réaction psychique est désastreuse et risque de mettre en péril la santé physique plus encore que la santé mentale. La honte vécue témoigne en effet d'un type de dépression tout à fait particulier dont l'apparition est considérée par les psychanalystes et les psychosomatiques comme un syndrome d'alarme, comme le signe précurseur d'un processus de somatisation débutant (5).

III. La souffrance mentale du travailleur Taylorisé.

Pour saisir la responsabilité du travail déqualifié dans la pathologie des travailleurs licenciés, il faut prendre une situation concrète, par exemple le système Taylor. On connaît le débat concernant le fonctionnement mental des travailleurs taylorisés. Certains auteurs affirment que l'ouvrier, affronté au travail répétitif, parvient, grâce à l'acquisition d'une habitude motrice, à s'évader de son travail mentalement, c'est-à-dire à produire une activité fantasmatique, à rêver en quelque sorte à sa vie sexuelle, à ses loisirs, à la résolution de ses soucis matériels et affectifs, à imaginer une autre vie meilleure, à faire des projets sur un avenir plus gai ou sur la destruction organisée du vieux monde. Ces rêveries sont d'ailleurs jugées sévèrement par certains organisateurs du système productif qui ont proposé des moyens de les faire cesser. Il faut assurer "une saine atmosphère industrielle" et "tuer dans l'œuf les rêveries indésirables qui compromettent la coopération entre capital et travail" disait Wyatt (6).

D'autres auteurs pensent au contraire que le travail répétitif exclut toute possibilité de rêver et de fantasmer au poste de travail. Il est vraisemblable, en fait, que les deux cas peuvent se rencontrer. Le pouvoir de fantasmer et de rêver au poste de travail dépend de deux conditions : la première est relative à la structure mentale du travailleur. Des études psychanalytiques, depuis une vingtaine d'années, montrent que le pouvoir de fantasmer n'est pas réparti uniformément chez tous les individus (7). La deuxième condition est relative à l'organisation du travail. Dans "La nuit des machines" de Boyadjian (8), le travail est monotone; il s'agit de renouer indéfiniment les fils qui se rompent sur les métiers à tisser. Mais le geste répété n'est pas régulièrement rythmé. Sont laissés quelques moments occupés seulement à une surveillance faite sans contrainte de

temps direct. L'évasion fantasmatique est pendant ce temps parfois possible. Dans "Le salaire aux pièces", au contraire, Miklos Haraszti (9), montre bien que la course aux primes et aux bonis exige de l'ouvrier un effort permanent de concentration sur la tâche. Qu'un instant seulement il se distrait de la machine-outil, et inmanquablement, ou la cadence baisse, ou des défauts apparaissent sur les pièces produites.

Même les sujets dotés d'une solide structure psychique et d'une bonne aptitude à fantasmer, peuvent être victimes d'une "Paralyse psychique", induite par l'organisation du travail dès lors que les contraintes de temps deviennent suffisamment puissantes. C'était d'ailleurs le but de Taylor dans l'OST, qui voulait faire disparaître ce qu'il nommait "flânerie ouvrière", flânerie qui comprenait deux versants : un ralentissement du mode opératoire d'une part, un temps libre pour la "divagation" mentale d'autre part (10).

Pourquoi insister ainsi sur l'activité fantasmatique de l'ouvrier ? Parce que l'on peut montrer que dans la lutte contre l'angoisse et l'insatisfaction, le fantasme peut jouer un rôle fondamental. Sorte de soupape aux contraintes concrètes, le fantasme est un moyen d'évasion doué d'un pouvoir réparateur pour l'appareil mental malmené. C'est ce qu'on appelle "valeur fonctionnelle" du fantasme au regard de l'économie psychique. Lorsque l'organisation du travail neutralise l'activité fantasmatique, c'est toute une partie de l'appareil mental qui est, du même coup, paralysée. Angoisse, frustration, désir ne peuvent plus être mentalement métabolisés. Pire encore, l'ouvrier taylorisé doit pendant le travail réprimer lui-même son activité fantasmatique, parce qu'elle indique, elle suggère d'autres directions, d'autres gestes, d'autres activités plus conformes au désir propre du sujet, et menace, de ce fait, la performance productive.

L'O.S.T. oblige donc l'ouvrier à lutter contre son fonctionnement psychique, et dans cette lutte contre lui-même, il dépense une partie de son énergie, dépense qui se traduit par de la fatigue, même en l'absence de forte charge physique (11).

Le corps, en quelque sorte privé de son chef d'orchestre naturel, livré à l'organisation du travail, est bien comparable au singe de Taylor. Corps docile, domestiqué, mécanisé, automatisé, où rien ne s'oppose plus à l'inscription de comportements imposés. Ainsi apparaît l'O.S.T. ! Comme une énorme machinerie à exproprier l'appareil mental. A la volonté d'un sujet s'est bel et bien substituée la volonté d'un autre, celle de l'employeur (ou des ingénieurs des méthodes), médiatisée par l'organisation du travail. En terme de psychodynamique, l'organisation du travail se lit comme une volonté extérieure imposée au sujet. Qu'advient-il de ce corps où le fonctionnement mental est interdit de séjour ? De nombreuses études cliniques (12, 13), ont montré que lorsque la voie mentale est bloquée, seule restent disponibles les défenses comportementales (activité psychomotrice et psychosensorielle). Ces défenses sont malheureusement souvent incapables à décharger toutes les angoisses et à rétablir l'équilibre psychique, surtout lorsque le corps est mis hors d'état par la fatigue physique résultant du travail. Ces mêmes études cliniques indiquent que dans ce climat de paralysie mentale, risque d'apparaître une maladie somatique ou une poussée évolutive sur une maladie préexistante. De sorte que, globalement, l'effet de l'organisation scientifique du travail sur l'activité psychique se traduit par une fragilisation somatique. Dans une telle situation, l'élaboration d'un nouvel équilibre est chose malaisée.

A supposer qu'une adaptation soit possible, il reste à en assurer le maintien. Tout le monde connaît ces exemples où des ouvriers et des employés soumis à l'O.S.T. reconstituent involontairement hors-travail et pendant les congés un programme où activités et repos sont véritablement ordonnés au chronomètre, quitte à faire apparaître du temps vide et inutile en fin de journée. Par ce comportement, ils choisissent inconsciemment de maintenir présente la préoccupation ininterrompue du temps imparti à chaque geste, sorte d'attitude vigilante à ne pas laisser s'éteindre le conditionnement mental au comportement productif. Car l'acquisition du conditionnement aux cadences est psychiquement plus coûteuse encore que son maintien hors-travail.

Aussi le rythme du temps hors-travail n'est-il pas seulement témoin d'une contamination, mais plutôt d'une stratégie destinée à maintenir efficacement la répression des comportements spontanés qui seraient dictés par le fonctionnement mental naturel ? Apparaît dans cette attitude le cercle vicieux sinistre

de l'aliénation par l'O.S.T., qui veut qu'à la fin l'ouvrier devienne inconsciemment artisan de sa propre souffrance.

A l'inverse de ce que l'on observe dans d'autres types d'organisation du travail (B.T.P., par exemple), on voit que pour assumer la souffrance et la dégradation du fonctionnement mental causée par l'O.S.T., chaque ouvrier est seul. Il y a en effet peu d'espace pour la mise en place d'un "système défensif collectif du métier" (3), parce que l'O.S.T. divise la collectivité. Elle morcelle les relations de travail, individualise les travailleurs et réalise, dans l'atelier ce que Foucault a décrit comme système disciplinaire à propos des prisons, des hôpitaux et des asiles d'aliénés.

La destruction des relations entre ouvriers va jusqu'à ces chaînes où on alterne volontairement les nationalités de manière à créer des obstacles linguistiques garantissant l'isolement de chacun vis-à-vis de l'organisation du travail.

IV. L'économie de la souffrance.

Force est donc de reconnaître que la neutralisation du fonctionnement mental conduit l'individu à une situation scabreuse pour son équilibre psycho-somatique.

Et pourtant, il arrive que l'arrêt du travail aggrave encore les choses. Pour rendre compte de ce phénomène, il est nécessaire d'admettre que quelque chose de plus a été rompu avec le licenciement. Je propose l'hypothèse de l'effondrement d'une économie de la souffrance. Economie et équilibre non pas réalisés par le travail, comme c'est le cas pour les travailleurs qui ont librement choisi une tâche qualifiée où se concrétisent leurs aspirations, mais malgré le travail et contre la souffrance qu'il engendre.

L'expérience clinique montre que l'équilibre réalisé par le travailleur taylorisé laisse finalement, même dans le meilleur des cas, une part de souffrance non-maîtrisée. C'est à partir de cette souffrance résiduelle et incompressible que s'organise un système défensif original, selon une formule qui s'énoncerait ainsi : la souffrance aurait un sens, une signification pour le travailleur. En lieu et place d'un idéal qui ne peut s'approcher directement dans une tâche qui a été déterminée une fois pour toutes par un autre, le sujet essaye de localiser son idéal dans la résistance à la souffrance. Endurance et résistance à l'organisation du travail s'érigent en objectif offert à l'idéal en mal de but. De plus, la souffrance prend sens à travers un système de relations. Le travailleur souffre, mais pour quelqu'un, pour assurer la vie de sa famille, ou pour donner à ses enfants un avenir meilleur que le sien. L'équilibre ainsi réalisé reste fragile, mais sa valeur est révélée lorsqu'il s'effondre. Le licenciement vide ce système défensif de tout son sens. Toute la souffrance endurée pendant les années de travail apparaît désormais comme une sinistre absurdité.

L'idéologie de la "souffrance intelligible".

Dans les enquêtes menées auprès des collectivités ouvrières touchées par le chômage, on peut mettre en évidence une autre dimension de ce système qui dépasse cette fois les individus pris isolément. La sommation de ces systèmes défensifs individuels conduit à l'élaboration collective d'une stratégie défensive en réponse à la souffrance résiduelle qui ne peut être épongée au niveau individuel.

Elle prend véritablement la forme d'une idéologie partagée par la classe d'ouvriers, idéologie qui pourrait être désignée sous le nom d'"idéologie de la souffrance intelligible", à l'instar des idéologies défensives propres à chaque métier. Car tous les métiers produisent des idéologies spécifiques destinées à maîtriser collectivement la souffrance. Chaque idéologie est spécifique d'une organisation du travail, parce qu'elle s'élabore contre la souffrance que celle-ci engendre (3).

Dans cette idéologie, c'est un véritable renversement qui l'opère : la souffrance se charge de valeur et prend sens. Au niveau collectif l'idéologie de la souffrance n'est pas superposable à ce que l'on observe au niveau individuel. A écouter les groupes ouvriers, il apparaît que cette souffrance a un sens par rapport à l'entreprise, cette fois, et par rapport à la société. On souffre pour l'entreprise, pour rentabiliser les machines, pour la société, pour les autres. Il est nécessaire, ici, d'intercaler deux remarques

- L'opération qui consiste à faire de la souffrance une valeur idéologique n'équivaut en rien à un idéal masochiste pervers. Ce qui est visé dans la souffrance n'est pas le plaisir érotisé de souffrir mais ce que contient potentiellement le fait d'y résister.

De même cette idéologie défensive se différencie de l'idéal chrétien. Ce dernier propose l'explication comme valeur, tandis que l'idéologie de la souffrance intelligible est une idéologie de résistance.

- Ensuite la valorisation corrélatrice de l'entreprise qui est pourtant au départ de la souffrance n'exige nullement une souscription aux objectifs de cette entreprise ni une adhésion au système politique. Ce qui importe, c'est que les machines, les outils, l'instrument de production soient reconnus collectivement comme possédant un pouvoir productif potentiellement favorable à la société. Même si le bénéfice n'est pas pour eux ; lorsqu'une entreprise fait faillite, c'est cette illusion qui bascule ; la souffrance n'a même pas pu servir à rentabiliser les machines, ni à faire vivre l'entreprise, ni même à engraisser un patron. La participation à l'idéologie de la souffrance intelligible se manifeste précisément par l'attachement à l'usine, voire à l'entreprise.

C'est ce qui rend compte de l'attitude, paradoxale aux yeux de bien des observateurs extérieurs, des ouvriers licenciés vis-à-vis de leur ancienne machine à torturer. Encore convient-il de souligner que cette stratégie défensive, constituée par l'idéologie de la souffrance intelligible, est fragile et qu'elle ne parvient pas à empêcher une forte ambivalence dans l'attachement à l'usine et aux machines. Il n'empêche que, fortement représentée parmi les ouvriers, cette idéologie défensive forme aussi un ciment entre eux, dans lequel ils se reconnaissent comme appartenant à une classe sociale. Aussi ceux qui sont ainsi contraints de recourir à cette stratégie défensive, et de se reconnaître dans la souffrance intelligible, tolèrent-ils mal le mépris du travail, de l'usine et de la souffrance qu'on rencontre actuellement parmi certains ouvriers et surtout parmi les jeunes. Particulièrement lorsque le conflit apparaît au sein même d'une famille. L'attitude des jeunes remet en cause l'opération cruciale par laquelle l'idéal a été sauvé par un déplacement vers les valeurs de l'affrontement à la souffrance.

Peut-être y a-t-il à ce niveau un problème sérieux pour la société, dans la mesure où, faute d'idéologie de la souffrance intelligible, c'est la souffrance brute et absurde qu'il faut affronter. Situation hautement intolérable qui représente une menace réelle pour la poursuite du travail. Il semble bien que cette idéologie se craquèle et que le refus des jeunes d'y souscrire risque de sonner le glas des organisations du travail traditionnelles, porteuses de ce danger que l'on a décrit plus haut pour la santé physique et mentale des travailleurs.

V. L'Impact du licenciement sur l'idéologie de la souffrance intelligible.

Pour ceux qui me suivent dans la souffrance décrite à propos de l'organisation du travail et qui admettent que s'élabore, pour lutter contre elle, une stratégie défensive et collective, il est facile de comprendre que le licenciement, surtout quand il se produit dans le cadre d'une réduction d'activité de l'entreprise, dans un dépôt de bilan, ou dans une faillite, entraîne avec lui l'effondrement de l'idéologie de la souffrance intelligible, et la destruction de ce ciment qu'elle formait entre les ouvriers. C'est finalement individuellement que chacun devra maintenant se défendre contre ce nouveau choc. S'ouvre alors une crise psychologique dont l'issue n'est pas simple. D'autant plus qu'une nouvelle catastrophe surgit. Dès lors qu'un bassin de main-d'œuvre ou qu'une région sont fortement touchés par le chômage, l'idéologie de la souffrance s'effondre pour tout le monde. C'est-à-dire non seulement pour les licenciés, mais aussi pour ceux qui n'ont pas perdu leur emploi. Les enquêtes que j'ai faites montrent que les effets sur la collectivité qui reste au travail sont loin d'être négligeables. Premier impact : avec la faillite du système défensif collectif, c'est individuellement qu'il faut se défendre contre la souffrance du travail. Apparaît alors un individualisme forcené et un comportement du "chacun pour soi" qui ont été retrouvés par plusieurs auteurs. Deuxième impact : à défaut de l'idéologie de la souffrance qui a fait long feu, la communauté a recours à un vieux système ; pire que la souffrance apparaît le chômage. Absence de travail s'identifie dans la collectivité ouvrière à une maladie. A l'instar des auteurs du XIX^e siècle à propos de la misère ouvrière, les travailleurs éprouvent le chômage comme un phénomène incompréhensible, dangereux, incontrôlable, quasi contagieux. Contagieux comme la peste, la lèpre, la tuberculose ou le choléra. Il faut s'en protéger en mettant les chômeurs à distance. Il faut conjurer le mal

"si on est malade, c'est qu'on le veut bien". "S'il chôme, c'est qu'il est paresseux".

Retournement en son contraire, méthode ancienne et éprouvée qui ressurgit spontanément de l'angoisse collective, le chômage devient oisiveté. La sympathie devient mépris. La collectivité se restructure autour de l'idéologie de la honte et du mépris que j'ai observée la première fois il y a quelques années, avant la crise, dans des enquêtes menées dans le sous-prolétariat, le "Quart-Monde", la zone (3). L'idéologie de la honte se révèle avec la crise comme n'étant pas l'apanage de l'ancien régime, ou du sous-prolétariat. Elle est tout simplement réhabilitée dans toutes les collectivités où la misère surgit.

L'idéologie de la honte, remplaçante de l'idéologie de la souffrance, ultime rempart à l'angoisse collective, vieux moyen séculaire, va maintenant s'abattre sur le chômeur isolé. Mais comment passer du niveau collectif au niveau individuel ? La honte du chômeur isolé serait-elle seulement une réponse à une exclusion ? On attendrait plutôt une réaction de haine, ou de violence contre l'injustice de ces attitudes. C'est que cette honte rencontre un écho dans une autre honte venue d'ailleurs.

VI. Dépression et honte.

On peut montrer en psychopathologie que la honte s'oppose à la culpabilité. La culpabilité témoigne d'un conflit entre les désirs et les interdictions (ça et sur-moi). Si la culpabilité était au premier plan, l'ouvrier licencié réagirait en intégrant cette épreuve à son histoire personnelle et lui donnerait le sens d'une punition méritée pour une faute commise. Cette réaction s'observe rarement parmi les sujets qui ont à affronter un licenciement. La honte, au contraire, témoigne d'un conflit entre les aspirations idéales et le moi. (Idéal du Moi et Moi.)

La faillite de l'entreprise, le chômage économique, en bouleversant "l'économie de la souffrance", libère l'idéal qu'elle avait amarré à la victoire psychique contre l'organisation du travail pathogène.

A la situation présente, on est en droit de donner le nom de crise psychologique. Crise qui résulte du choc en retour de l'idéal insatisfait quand la preuve est faite de l'absurdité de l'engagement dans l'idéologie de la souffrance. La honte qui explose inmanquablement de cet échec signe l'entrée dans une dépression. La distance entre la réalité actuelle et l'idéal s'est brutalement creusée. La honte surgit de la faille où s'enfoncé le sujet déprimé.

Les Issues à la dépression :

A partir du moment où l'on envisage le chômeur isolé en prise avec une crise psychique provoquée par l'effondrement de l'économie de la souffrance, victime de surcroît de l'idéologie défensive de la honte venant de la collectivité encore active, on est fondé à utiliser l'outil psychanalytique pour expliquer ce qui va maintenant se passer.

L'expérience montre que seules les luttes contre le démantèlement de leur entreprise offrent à certains ouvriers l'occasion de sauver l'idéologie collective. Les autres formules sont individuelles : la première permet d'éviter l'épreuve de la dépression. Ceci ne peut être que le fait d'ouvriers qui trouvent immédiatement un emploi de rechange.

La deuxième est exceptionnelle parmi les ouvriers non qualifiés : elle consiste à régler la crise psychique par un remaniement en profondeur de l'économie psychique. Elle passe par un abandon de l'idéologie de la souffrance et se traduit par un rejet global de ces valeurs démasquées dans ce qu'elles ont de dérisoire : c'est le passage à la marginalisation, aux larcins, à la vie au jour le jour.

Autre formule possible : c'est le reclassement en hausse, c'est-à-dire le passage par une formation, par une période plus ou moins longue de difficultés matérielles, aboutissant dans le meilleur des cas à l'engagement dans un emploi plus qualifié et plus conforme aux désirs du sujet. Mais, outre que cette voie suppose des qualités psychologiques exceptionnelles (car il faut tenir compte qu'en chômage l'ouvrier hérite d'une paralysie psychique que lui a léguée le système Taylor, paralysie qui est bien difficile à combattre), elle n'est possible que si l'ouvrier n'engage que lui-même. L'expérience montre que généralement, c'est parmi les plus jeunes et les célibataires que cette solution est parfois trouvée.

Les contraintes matérielles moins importantes que connaît dans certains cas cette catégorie de chômeurs permet de comprendre a contrario comment la dépression et ses consé-

quelles peuvent être inéluctables pour les autres. Si l'on n'oublie pas ce que l'organisation du travail a fait subir à l'appareil mental comme déstructuration, on comprend aisément que la "discipline de la faim" selon la formule de Polillo, vienne tout naturellement prendre le relai du système Taylor. Le travail aux pièces génère l'activité fantasmatique. La discipline de la faim fait de même. L'activité fantasmatique nécessaire à l'élaboration d'un projet de vie de remplacement, les fantasmes sur lesquels pourrait se promener librement l'idéal, se heurtent à l'immédiateté des contraintes matérielles et financières qui portent atteinte au logement, à l'alimentation et aux besoins incompressibles.

L'incongruité des rêveries face à la réalité signe l'impasse fantasmatique et psychologique. Impasse que ne parviennent à franchir ce ceux qui peuvent opérer un déni durable de la réalité suivi d'une reconstruction délirante. Et cette éventualité se rencontre en clinique où il n'est pas exceptionnel aujourd'hui de voir arriver des malades victimes de décompensations psychotiques juste avant ou après le licenciement. Quant aux autres, c'est-à-dire à la majorité des sujets qui n'ont pas d'aptitude au délire, il leur faut prendre de plein fouet la dépression. Cette dépression où domine la honte et où les fantasmes sont absents, porte en psychopathologie le nom de "dépression narcissique" ou de "dépression essentielle", pour l'opposer aux dépressions de deuil et aux dépressions mélancoliques (5).

Ce n'est pas le lieu de développer ici les mécanismes évolutifs de cette dépression. Mais les psychanalystes et les psychosomatiques ont montré que l'angoisse, dans ce cas, parce qu'elle ne peut trouver d'issue mentale, parce qu'elle ne peut être métabolisée dans l'appareil psychique par la voie des fantasmes, ne peut être épongée que par le corps. C'est alors la phase cruciale dont va dépendre l'avenir du chômeur en voie de tomber malade. S'il ne parvient pas, à ce moment, à se lancer dans une activité personnelle qui exige un travail psychosensoriel et/ou psychomoteur, s'il cède à l'aboulie et à la dépression, l'angoisse, désormais coupée de ses représentations mentales, déborde dans la musculature striée sous forme de tremblements, de crises de nerfs, de crise de colère puis commence son travail destructeur à l'intérieur même de l'organisme. C'est l'entrée dans la somatisation. Ce tableau clinique de la dépression essentielle, décrit et connu depuis vingt ans, est pour le psychosomaticien un syndrome d'alarme, dont on sait que, faute d'une thérapeutique spécialisée et d'une surveillance médicale stricte, il conduit généralement à l'apparition d'une maladie ou à l'acutisation d'une maladie préexistante, jusque-là à l'état latent ou stabilisé.

VII. Conclusion.

En guise de conclusion, je voudrais insister sur le fait que la pathologie du chômage ne doit pas être isolée de la pathologie du travail. L'apparition d'une dépression spécifique forme en

quelque sorte un carrefour entre plusieurs voies pathologiques, au premier rang desquelles prend place la pathologie du corps. C'est l'ensemble des contraintes exercées par l'organisation du travail sur le fonctionnement de l'appareil mental qui "prépare le terrain" de cette dépression. La paralysie psychique et la neutralisation de l'activité fantasmatique par le travail, se révèlent ici comme un pivot sur lequel vient s'articuler la discipline de la faim. Cette dernière, réactualisée par le chômage, relaie l'organisation du travail dans sa fonction désorganisatrice pour le fonctionnement mental.

Emprisonné par l'idéologie de la honte, isolé de la collectivité grâce à laquelle fonctionnait auparavant l'idéologie défensive de la souffrance, le chômeur est coincé dans une position spécifique où l'absence d'issue fantasmatique fait de lui la proie facile des maladies somatiques.

Cette situation très particulière que dégage la psychopathologie du travail caractériserait peut-être ce qu'il convient de désigner par "maladie du chômage".

- (1) - COMEGNO C., MOTRE B., WARIN C. : Chômage et Santé. Compte-rendu d'une enquête auprès de collectifs de travailleurs licenciés en lutte in PREVENIR n° 1; 34-43; 1980.
- (2) - MOTRE B., COMEGNO C., WARIN C., DORAY B., SUCHET D. : Chômage et Santé. Rapport de recherche. Ronéotyp. Recherche par le Centre Confédéral d'Etudes Economiques et Sociales de la C.G.T.; 1980.
- (3) - DEJOURS C. : Travail : Usure mentale : 1 vol. Editions du Centurion; 1980.
- (4) - BUNGNER M., HORELLON-LAFARGE C. : Influence du chômage sur la santé. PREVENIR : 1 : 57-78; 1980.
- (5) - MARTY P. : La dépression essentielle. Rev. Fr. Psychanalyse 32 : 594-599; 1968.
- (6) - WYATT cité par LEGUILLANT L. : La Psychologie du Travail. La Raison : 4 : 99; 1973.
- (7) - MARTY P. : Mouvements individuels de vie et de mort. Payot. 1 vol. 1973.
- (8) - BOYADJIAN C. : La nuit des machines. Les Presses d'aujourd'hui, 1 vol. 1978.
- (9) - HARASZTI M. : Salaire aux pièces. Seuil, 1 vol. 1976.
- (10) - TAYLOR F.W. : La direction scientifique des entreprises. Trad. franç. Dunod, 1 vol. 1957.
- (11) - DEJOURS C. : La Charge Psychique de Travail ou Equilibre ou Fatigue par le Travail? Intervenir aux Journées Nationales de Psychologie du Travail. Ed. ESF/Entreprise Moderne d'Edition, 1 vol. 1980.
- (12) - MARTY P., de M'UZAN M., DAVID C. : L'Investigation psychosomatique. P.U.F., 1 vol. Paris 1963.
- (13) - DEJOURS C., MARTY P., HERZBERG-POLONIEKKA R. : Les questions théoriques en psychosomatique. Encyclopédie médico-chirurgicale. Psychiatrie : 37400 C 10, 1980.